



Canada Health Infoway
Inforoute Santé du Canada



Accélérer la création de systèmes électroniques
d'information sur la santé pour les Canadiens

TABLE DES MATIÈRES

01	Mot du président du conseil d'administration
03	Mot de la présidente-directrice générale
04	Une réponse stratégique
07	Tracer la voie
11	L'année en bref
14	Le paysage des DSE : analyse du contexte
18	Perspective d'avenir — vers un plan d'affaires et un cadre d'investissement stratégiques
19	Conseil d'administration
21	ÉTATS FINANCIERS
22	Rapport des vérificateurs aux membres
23	Bilan
24	État des résultats
25	État des flux de trésorerie
26	Notes afférentes aux états financiers

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est un honneur d'être le premier président du conseil d'administration d'Inforoute Santé du Canada Inc. (*Inforoute*) et c'est avec plaisir que je présente ce rapport de nos activités du premier exercice financier.

Depuis la nomination des administrateurs du Conseil en juin, nous avons jeté l'assise en vue de favoriser et d'accélérer l'élaboration de solutions interopérables en matière de dossiers de santé électroniques, à l'échelle pancanadienne. Nous travaillons à mettre en œuvre des solutions qui offriront aux Canadiens et à leurs prestataires de soins un accès approprié, sécuritaire et en temps opportun à des renseignements exacts au sujet de leur santé, peu importe où ils se trouvent au Canada. Ces solutions aideront à améliorer la sécurité, la qualité, de même que l'accès aux soins de santé pour tous les Canadiens.

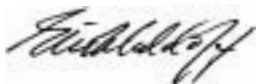
Pendant la période de démarrage, Linda Lizotte-MacPherson et moi avons profité de la participation constante de chacun de nos collègues du conseil d'administration. Ce sont leur énergie, leur leadership et leur engagement qui ont rendu possible la mise en œuvre d'*Inforoute*. Ils ont su nous faire profiter à la fois de leur savoir-faire en gestion et de leur leadership pratique, afin que soient jetées, de manière réfléchie et efficace, les bases de la réussite de la corporation.

Au départ, le Conseil a convenu que l'élaboration de notre mission, de notre vision et de notre modèle commercial était préalablement essentielle pour permettre d'esquisser le profil du poste de président-directeur général. Une fois ce profil établi, le Conseil a entrepris le processus de recrutement et, pour accélérer l'élaboration de notre plan d'affaires, il a décidé de commencer les premières étapes de la mise au point de normes ainsi qu'une analyse du contexte.

Le soutien et l'encouragement de nos membres — les sous-ministres de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux — ont également largement contribué à notre succès. Leur leadership a permis de mettre en place les fondations d'*Inforoute*. J'aimerais en particulier remercier Shelley Ewart-Johnson, sous-ministre de la Santé et du Bien-être de l'Alberta, et Ian Green, sous-ministre de la Santé pour le Canada, qui ont coprésidé la Conférence des sous-ministres de la Santé, ainsi que la coordonnatrice provinciale, Glenda Yeates, sous-ministre de la Santé de la Saskatchewan.

Au moment où nous mettons le cap sur notre deuxième année d'activités, nous sommes conscients de l'ampleur de la tâche à accomplir. Une infrastructure nationale en matière de soins de santé se doit d'atteindre les milliers de professionnels de la santé intervenant auprès de la population, dans les divers établissements que comprend l'actuel et complexe système de soins de santé. Il faudra concilier des intérêts et des besoins contradictoires. Il faudra surmonter de nombreux obstacles. Mais le but que nous visons — le maintien d'un système de soins de santé durable, de grande qualité, sécuritaire et abordable que souhaitent et méritent les Canadiens — donne tout leur sens aux efforts que nous déployons. Et nous sommes persuadés que nos efforts porteront fruit.

Je me réjouis à l'idée de travailler, au cours de l'année qui vient, avec les divers groupes de partenaires d'*Inforoute* à l'atteinte de nos objectifs.



Eric Maldoff
Président, Conseil d'administration



MOT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

La mise sur pied d'une nouvelle entreprise est toujours stimulante. Lorsque l'entreprise a pour mandat, comme c'est le cas d'*Inforoute*, de mettre en place l'infrastructure d'information et de communications du système canadien de soins de santé de l'avenir — système que la population canadienne considère comme un élément clé de son identité nationale — on sait que les défis, mais aussi les satisfactions, seront de taille.

Cette année, nous avons posé les fondations. Nous avons défini notre mission, notre vision et nos objectifs. Nous avons entrepris une analyse exhaustive du contexte relativement aux solutions en matière de dossiers de santé électroniques. Nous avons également appuyé des travaux portant sur l'élaboration de normes. Ces initiatives représentent la pierre angulaire de notre premier plan d'affaires et de notre cadre d'investissement.

Tout en continuant de favoriser et d'accélérer le développement de solutions en matière de dossiers de santé électroniques à l'échelle pancanadienne, nous progressons à la lumière de certains principes essentiels.

RESPONSABILITÉ PAR RAPPORT AUX CANADIENS Notre mandat émane de la population du Canada et nous sommes résolus à gagner sa confiance et à répondre à ses attentes.

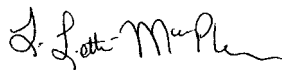
COLLABORATION Les solutions pancanadiennes en matière de dossiers de santé électroniques reposeront sur des partenariats. Nous travaillerons de concert avec les provinces et les territoires, le milieu des soins de santé, le secteur privé et les Canadiens.

RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE Dépositaires d'une somme de 500 millions de dollars que le gouvernement du Canada nous a confiée, nous entreprenons notre travail de manière à optimiser les fonds publics et à fournir des avantages maximums à tous les utilisateurs du système.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS Les Canadiens tiennent à la confidentialité des renseignements qui les concernent, et nous sommes résolus à veiller à ce que les solutions en matière de dossiers de santé électroniques préservent la sécurité de l'information et la vie privée des gens.

Au moment où les soins de santé au Canada font l'objet d'intenses débats, *Inforoute* a une occasion historique d'aider à façonner l'avenir du système. Des dossiers de santé électroniques pancanadiens, portatifs et interopérables, qui mettent des renseignements sur la santé à la portée des prestataires de soins et des patients, à l'endroit et au moment où ils en ont besoin, voilà ce qui renforcera l'autonomie des Canadiens et qui contribuera de manière significative à améliorer la sécurité des patients ainsi que la qualité, l'accessibilité et l'efficacité des services de soins de santé, et leur prestation en temps opportun pour toute la population.

Au cours des neuf derniers mois, la Corporation a profité de la bonne volonté extraordinaire et du respect mutuel des nombreux partenaires qui se sont réunis pour façonner cette organisation. Je me réjouis à la perspective de continuer à faire progresser, avec eux et d'autres, un travail qui changera fondamentalement la manière dont les Canadiens, les prestataires de soins et les autres personnes qui s'intéressent de près à la santé des Canadiens ont accès à l'information.



Linda Lizotte-MacPherson
Présidente-directrice générale

« Le dossier de santé électronique (DSE) est la pierre angulaire d'un réseau médico-hospitalier efficace et adapté aux besoins, de l'amélioration de la qualité, et de la responsabilisation. »

COMMISSION FYKE
(SASKATCHEWAN)

UNE RÉPONSE STRATÉGIQUE

Inforoute est la réponse stratégique des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à la croissance rapide de diverses initiatives d'information et de technologies en santé qui sont en cours au Canada. Reconnaissant que les technologies de l'information et de la communication peuvent contribuer à accroître l'efficacité, l'accessibilité, l'efficacité, la qualité et la sécurité dans le secteur de la santé, les gouvernements ont commencé à réaliser des investissements importants dans ce domaine. Leurs actions se sont déroulées dans un contexte où les coûts du système de santé sont à la hausse et où la population canadienne exprime des inquiétudes croissantes quant à la viabilité du système de soins de santé canadien.

DOSSIER DE SANTÉ ÉLECTRONIQUE

QU'EST-CE QUE C'EST?

Un dossier de santé électronique (DSE) fournit à chaque personne résidant au Canada un dossier sécuritaire et privé sur ses antécédents en matière de santé et de soins au sein du système de santé. Le dossier sera disponible par voie électronique aux prestataires de soins autorisés ainsi qu'à la personne, peu importe l'endroit et le moment, afin de fournir à cette dernière des soins de grande qualité.

Or il arrive trop souvent que ces initiatives d'information et de technologies en santé, dont l'envergure et les moyens sont très variables, demeurent isolées. Si elles étaient regroupées en un tout cohérent, leur valeur serait grandement accrue et on pourrait éviter bien des chevauchements et des doublons coûteux. Il faut une collaboration plus étroite et plus de soutien pour relier ces îlots d'innovation et les aider à concrétiser toutes leurs possibilités.

Dans un premier temps, le développement et la mise en œuvre de solutions interopérables en matière de DSE à l'échelle du pays engendreront une amélioration du système de santé et profiteront et aux patients et aux prestataires. Comme le fait remarquer le Comité consultatif sur l'infrastructure de la santé, des solutions en DSE à l'échelon clinique répondront aux exigences concernant la coordination de l'évaluation d'un patient, des traitements et des analyses, et seront à la base de l'amélioration de la qualité et de la continuité des soins offerts par les cliniciens.

CHRONOLOGIE DE L'ORGANISATION

2000

SEPTEMBRE
Les premiers ministres s'engagent à consolider l'infrastructure de la santé

OCTOBRE
Un énoncé économique confirme l'engagement de 500 millions de dollars

2001

JANVIER
Inforoute est constituée, ses administrateurs provisoires sont nommés

MARS
Le protocole d'entente est signé, avec un investissement fédéral initial de 500 millions de dollars

AVRIL
La première année d'activités débute

JUIN
Première rencontre des membres de la corporation et désignation du président du Conseil

POINT DE DÉPART

Lorsqu'ils se sont réunis en septembre 2000, les premiers ministres ont reconnu que « tous les gouvernements ont fait des investissements importants dans les technologies relatives à l'information sur la santé au cours des dernières années, afin d'améliorer la gestion des soins et du système de santé ». Ils ont ensuite convenu à l'unanimité de « collaborer afin de renforcer une infrastructure pancanadienne de la santé qui améliorera la qualité et l'accessibilité des soins de santé et leur prestation en temps opportun pour la population canadienne » et se sont engagés à mettre au point des dossiers de santé électroniques, à perfectionner l'utilisation de technologies habilitantes, telles que la télésanté, et à travailler de concert pour mettre au point des normes qui permettront d'assurer la compatibilité des données sur la santé.

C'est pour pouvoir relever ces défis que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont amorcé la mise sur pied d'*Inforoute*. En créant une corporation indépendante, les partenaires ont reconnu la nécessité pour *Inforoute* d'avoir une approche constante et soutenue, d'intervenir dans tous les secteurs, d'avoir la souplesse permettant de tirer parti de toutes les ressources à sa disposition, et de refléter le partenariat entre les différents ordres de gouvernement, indispensable à sa réussite.

En octobre 2000, le gouvernement du Canada a annoncé son intention de contribuer, par un investissement initial de 500 millions de dollars, à mettre sur pied *Inforoute*, une corporation indépendante et sans but lucratif. En janvier 2001, *Inforoute* a obtenu ses lettres patentes et a été dotée d'un conseil d'administration provisoire; et en mars, en vertu d'un protocole d'entente, la somme de 500 millions de dollars a été transférée à la corporation.

En juin 2001, les membres de la corporation — les sous-ministres de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux — se sont réunis à Saint John's, Terre-Neuve, pour élire et nommer, en bonne et due forme, le conseil d'administration d'*Inforoute*.

Au moment de ces nominations, *Inforoute* n'avait pas de service de secrétariat, de personnel, d'organigramme, de locaux ni de systèmes de gestion interne. Compte tenu de l'absence d'une infrastructure organisationnelle et de la nécessité d'agir rapidement, les administrateurs ont accepté d'assumer des responsabilités additionnelles et de remplir certaines fonctions du personnel, jusqu'à l'entrée en fonction d'un président-directeur général. À la demande du Conseil, le président a accepté le mandat de directeur général par intérim, ce qui, dans les faits, constituait un engagement à temps plein.

2002

OCTOBRE

Le Conseil approuve la mission, la vision et le modèle d'affaires

NOVEMBRE

Coup d'envoi de la recherche pour un PDG

DÉCEMBRE

Début du projet de répertoire national

JANVIER

Investissement dans l'Initiative en matière de réclamations électroniques

FÉVRIER

Nomination de Linda Lizotte-MacPherson à titre de PDG; mise en train du processus de planification et de l'analyse étendue du contexte

MARS

Coup d'envoi partout au pays des forums régionaux de consultation auprès des intervenants



TRACER LA VOIE

S'inspirant en partie du travail préliminaire accompli par les administrateurs provisoires, le conseil d'administration a établi la vision et la mission d'*Inforoute* — sa raison d'être et ses balises essentielles — de même que son plan d'affaires.

MISSION D'INFOROUTE

« Favoriser et accélérer, à l'échelle pancanadienne, l'élaboration et l'adoption de systèmes d'information électroniques sur la santé, de normes et de technologies de communication compatibles, afin de procurer des bénéfices tangibles aux Canadiens en matière de santé. La corporation misera sur les initiatives existantes et sur des partenariats de collaboration pour concrétiser sa mission. »

ÉNONCÉ DE LA VISION

« Établir un système de soins de santé canadien efficace, permanent et de grande qualité, appuyé par une infrastructure pancanadienne qui fournira aux résidents ainsi qu'à leurs prestataires de soins de santé un accès rapide, opportun et sécuritaire aux renseignements voulus, quel que soit le moment ou l'endroit où ils sont pris en charge par le système de santé. Le respect de la confidentialité des renseignements personnels demeure primordial à cette vision. »

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

La corporation et son personnel s'appliqueront à concrétiser la mission et la vision tout en se conformant aux objectifs suivants :

- accélérer l'élaboration et l'adoption de systèmes d'information sur la santé et de technologies de communication modernes;
- définir et promouvoir les normes régissant les données partagées afin d'assurer la compatibilité des réseaux d'information sur la santé;
- appuyer l'adoption de normes liées à l'information sur la santé et de technologies de communication compatibles pour le secteur de la santé au Canada;
- conclure des ententes de collaboration, au besoin, avec les gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, avec des entreprises, des organismes à but non lucratif et d'autres partenaires publics ou privés aux fins de l'élaboration et de l'adoption de normes et de technologies;
- incorporer des normes protégeant les renseignements personnels, la confidentialité des dossiers individuels ainsi que la sécurité de l'information sur la santé;
- travailler dans les deux langues officielles.

TRACER LA VOIE (SUITE)

VALEURS FONDAMENTALES

Les valeurs fondamentales d'*Inforoute* sont les suivantes :

- favoriser l'amélioration de la qualité des soins et leur prestation en temps opportun pour tous les Canadiens
- appuyer un système de soins axé sur les patients
- soutenir un système de soins conforme à la Loi canadienne sur la santé
 - universalité
 - accessibilité
 - portabilité
 - intégralité
 - administration publique
- exercer une administration judicieuse des fonds publics en
 - rendant transparents les processus et les opérations
 - respectant la responsabilité globale d'*Inforoute* envers la population
- protégeant les renseignements personnels individuels.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

En poursuivant ses objectifs, à savoir favoriser et accélérer le développement de solutions en matière de DSE, *Inforoute* suivra plusieurs orientations stratégiques.

« Bref, il est impossible d'intégrer véritablement les services en l'absence de systèmes cliniques et de gestion qui sont fiables et qui peuvent être partagés. »

COMMISSION CLAIR
(QUÉBEC)

MISER SUR LES INITIATIVES ET LES MEILLEURES

PRATIQUES EXISTANTES. *Inforoute* juge qu'un système de DSE commun, imposé et géré de façon centralisée, n'est pas une fin possible, ni même souhaitable. L'objectif est, en autant que ce soit possible, de préserver et d'améliorer les investissements substantiels déjà réalisés en matière de technologies et d'information sur la santé, en misant sur les initiatives existantes et les meilleures pratiques. *Inforoute* appuie le développement de solutions interopérables qui peuvent être harmonisées, relier des zones de responsabilité et des réseaux différents, être exploitées dans différents environnements, et faire appel à du matériel et des logiciels de divers fournisseurs à l'intérieur des paramètres d'une architecture commune.

ADOPTER UNE APPROCHE GLOBALE, AXÉE SUR LES PROJETS. Chaque initiative doit être vue comme faisant partie d'un grand ensemble et comme un véhicule permettant d'accélérer le développement et l'implantation de dossiers interopérables de santé électroniques pancanadiens.

COLLABORER AVEC DES PARTENAIRES ET DES INTERVENANTS CLÉS. La concrétisation de la vision d'*Inforoute* exigera une grande collaboration. *Inforoute* s'engage à travailler étroitement avec les principaux intervenants et partenaires.

INVESTIR AVEC STRATÉGIE. *Inforoute* est un investisseur stratégique et non une organisation subventionnaire passive. Le Comité consultatif sur l'infrastructure de la santé (CCIS) ainsi que des experts et des médecins praticiens de partout au pays ont reconnu que le développement de solutions interopérables en matière de DSE coûtera beaucoup plus que l'investissement initial de 500 millions de dollars consenti par le gouvernement du Canada. C'est pourquoi *Inforoute* agira comme catalyseur : elle optimisera ses ressources financières par des investissements astucieux et ciblés. Les décisions à cet égard seront conformes à la stratégie en investissement d'*Inforoute* et elles dépendront de la réalisation d'objectifs prédéterminés.

PRIVILÉGIER LES UTILISATEURS FINAUX. La technologie en soi ne peut assurer le succès d'*Inforoute*. Un changement de culture est également nécessaire. La mise en œuvre de solutions en matière de DSE aura des répercussions sur la façon de travailler et de donner des soins des prestataires. Pour faciliter la transition, *Inforoute* adoptera une approche modulaire et progressive qui sera en harmonie avec leurs besoins. Les solutions en matière de DSE doivent être faciles à utiliser et leur valeur doit être évidente dans divers contextes : dans des salles d'urgence et des bureaux de médecins de famille; dans des laboratoires et pharmacies; dans des cliniques de santé et la collectivité. Par conséquent, il est impératif que les prestataires de soins et les patients soient associés aux phases de conception et de mise en œuvre.

« Il faut davantage d'investissements en technologies de l'information et des communications, une meilleure information sur les résultats en santé, et des systèmes adéquats pour la collecte, l'analyse et le partage de l'information. »

RAPPORT MAZANKOWSKI

METTRE EN PLACE UNE ÉQUIPE ULTRA-PERFORMANTE.

Le rôle d'*Inforoute* en est un de leadership, de facilitation et de promotion de solutions — voir à en accélérer le développement sans en être les auteurs ou les propriétaires — ainsi que de collaboration étroite avec les partenaires chargés de la conception et de la mise en œuvre de solutions. Ce rôle de leadership exige une équipe exceptionnelle : une équipe à haut rendement dont le talent, l'engagement et l'enthousiasme sont à la hauteur d'un tel défi.

Inforoute ne sera pas un organisme de grande taille. Nous prévoyons plutôt mettre en place un petit groupe de spécialistes en soins de santé, en informatique et en gestion du changement.



L'ANNÉE EN BREF

2001

PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Former le conseil d'administration, recruter un PDG et mettre en place une infrastructure administrative
- Élaborer des normes servant d'assise à un système pancanadien d'information
- Entreprendre une analyse du contexte pour déterminer la situation actuelle au Canada et ailleurs dans le monde :
 - Forums pancanadiens
 - Projet de répertoire national
 - Survol international
 - Examen des enjeux en matière de confidentialité
 - Examen des initiatives provinciales et communautaires
- Poser les jalons en vue d'un plan d'affaires et d'une stratégie d'investissement à long terme

La nécessité d'agir rapidement et celle de mettre en place une organisation efficace, responsable et viable ont été un facteur important dans toutes les activités d'*Inforoute* en 2001. La population canadienne souhaite un meilleur système de soins de santé, tout en désirant s'assurer que les 500 millions de dollars confiés à la corporation seront utilisés à bon escient.

Les premières étapes du développement d'un système plus efficace d'information sur la santé et de solutions en matière de dossiers de santé électroniques consistent à déterminer le statut des systèmes déjà en place, à évaluer les opinions des détenteurs d'intérêts et à élaborer des balises en vertu desquelles juger les solutions.

Parallèlement, il importait de constituer une organisation, dirigée par des chefs de file reconnus de l'industrie. L'organisation devait être ouverte, responsable et transparente, tant dans ses actions que dans sa façon de procéder. Elle devait mettre au point un plan d'affaires efficace et établir des objectifs clairs et mesurables.

METTRE EN PLACE LES ÉLÉMENTS DE BASE DE LA CORPORATION

Une des premières priorités de la corporation a été de mettre en place les politiques, les procédures et la structure permettant d'assurer une saine gestion. On a notamment mis sur pied les comités du conseil d'administration suivants :

- Comité de direction
- Comité des finances et investissements
- Comité de gestion
- Comité de vérification
- Comité de recherche et rémunération

L'ANNÉE EN BREF (SUITE)

Conformément au protocole d'entente avec le gouvernement du Canada, le conseil d'administration a également adopté des politiques opérationnelles et de gouvernance régissant la propriété intellectuelle, la gestion des conflits et les conflits d'intérêts. De même, les 500 millions de dollars en fonds de démarrage reçus du gouvernement fédéral ont été investis de manière très prudente, dans des instruments ayant reçu une cote A- ou supérieure; ces placements répondaient aux exigences très rigoureuses du protocole d'entente.

Dans leur rôle de gestionnaires, les membres du Conseil ont également eu la responsabilité de mettre en place les éléments de base de la corporation, c'est-à-dire : de mettre sur pied des systèmes de gestion de base pour la comptabilité et les comptes fournisseurs; de louer des locaux temporaires et de voir à l'aménagement des bureaux; d'adopter une politique en matière d'approvisionnement; et d'approuver tous les contrats et engagements, les consultants, les salaires et la rémunération.

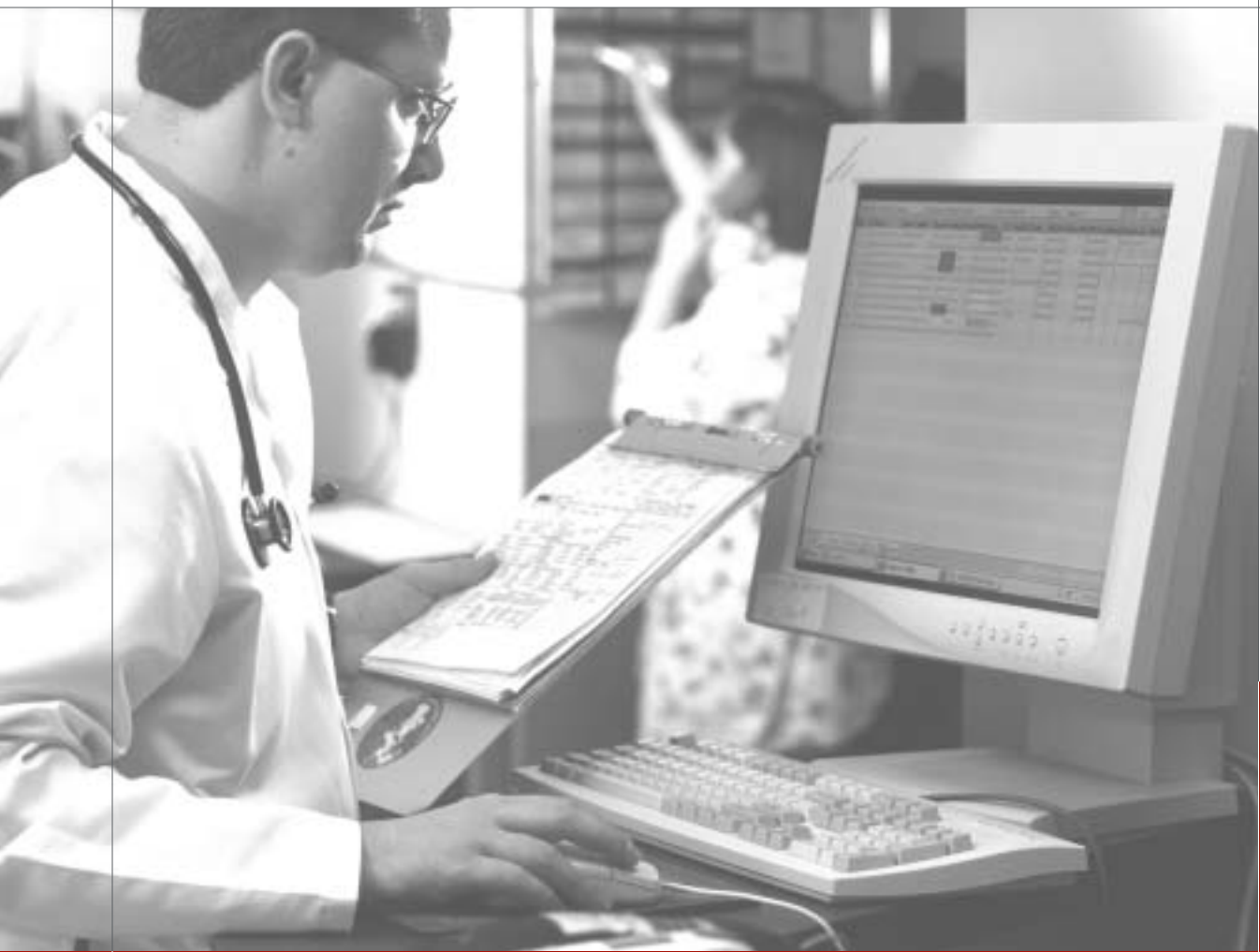
ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ

À l'automne 2001, *Inforoute* s'est dotée d'une identité visuelle et a inauguré son site Web. La nomination de Linda Lizotte-MacPherson et le début de l'analyse du contexte ont permis à *Inforoute* d'accroître sa notoriété de manière stratégique et ciblée. L'organisation a conçu une brochure, mené une campagne par courriel auprès d'intervenants clés, entrepris des relations médiatiques proactives, et pris des arrangements en vue de la commandite d'une conférence nationale sur la cybersanté. Aussi, *Inforoute* est-elle fin prête pour le dévoilement prochain du plan d'affaires et d'une stratégie d'investissement de la corporation.

COLLABORATION À L'ÉLABORATION DE NORMES

L'adoption de solutions interopérables en matière de DSE exigera des normes régissant l'information, les communications et la technologie. L'interopérabilité et les solutions en matière de DSE ne seront possibles que s'il existe des moyens uniformes permettant la collecte, le partage ainsi que l'échange d'information de manière sécuritaire qui protège toujours les renseignements personnels.

Les membres du Conseil ont également négocié, avec l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), un accord en vertu duquel *Inforoute* est devenue un partenaire financier de l'Initiative nationale des normes en matière de réclamations électroniques (NeCST). Cette initiative, qui reçoit l'appui des provinces et territoires, de dix associations du secteur privé et d'un certain nombre d'organismes non gouvernementaux d'envergure nationale, est le fruit des efforts investis par des intervenants de la base en vue de mettre au point des normes concertées et uniformes permettant l'échange d'information dans le domaine pharmaceutique. La deuxième étape de cette initiative sera lancée sous peu, de concert avec l'ICIS.



LE PAYSAGE DES DSE : ANALYSE DU CONTEXTE

Entreprise par le conseil d'administration et par la suite élargie et dirigée par la PDG, l'analyse exhaustive du contexte effectuée par *Inforoute* visait à obtenir le portrait le plus juste des initiatives en DSE projetées ou en cours, au Canada et ailleurs dans le monde. Sur le plan pratique, l'analyse du contexte permet à *Inforoute* de discuter de priorités, d'enjeux et de méthodes de collaboration avec des intervenants clés et des experts. Elle sert également de point important de référence pour mesurer le progrès. La première phase de l'analyse comprend les éléments suivants :

- le projet de Répertoire national;
- des forums régionaux d'intervenants;
- un survol des initiatives en DSE à l'échelle mondiale.

La deuxième phase de l'analyse, qui a été terminée au premier trimestre de l'exercice financier 2002-2003, comprend :

- une analyse des enjeux liés à la protection des renseignements personnels;
- un examen des normes;
- un examen des initiatives fédérales, provinciales et territoriales;
- une analyse des solutions du secteur privé;
- des consultations supplémentaires avec des experts externes;
- des initiatives communautaires;
- des visites et des consultations;
- les meilleures pratiques des partenariats.

« Il est impossible d'améliorer ce qu'on ne peut mesurer. En dépit des récents efforts, il existe une absence déplorable d'information fiable et appropriée sur beaucoup trop d'aspects de notre système de soins de santé — qu'il s'agisse des délais d'attente, des coûts ou des résultats des traitements. Il existe souvent très peu d'éléments probants tangibles pour éclairer les décisions. »

COMMISSION ROMANOW

L'information recueillie aidera à fixer des priorités et à élaborer un plan d'affaires et une stratégie d'investissement fondés sur des données probantes. Ces initiatives deviendront une fonction permanente d'analyse du contexte qui sera un volet clé des activités de la corporation et une information utile pour le domaine.

RÉPERTOIRE NATIONAL DES INITIATIVES DE DOSSIERS DE SANTÉ ÉLECTRONIQUES AU CANADA

Au Canada, un certain nombre d'initiatives de dossiers de santé électroniques sont en train de se concrétiser. Cependant, ces systèmes sont, pour la plupart, indépendants. Afin de favoriser la collaboration et d'aider à mettre en lumière les possibilités de partenariat et d'investissement, *Inforoute* constitue un répertoire national.

Ce projet vise la création et la mise à jour d'un répertoire des systèmes d'information sur la santé, qui sera un des éléments de base de l'élaboration de solutions pancanadiennes en matière de DSE. Le répertoire rendra compte — par organisation, par région, par province et pour l'ensemble du pays — de l'état actuel et projeté des solutions en DSE au Canada.

La phase 1 du projet consiste en trois éléments principaux.

D'abord, *Inforoute* mène actuellement, par l'entremise du Web, un sondage visant à établir le degré de pénétration des solutions et des composantes de type DSE (laboratoire, pharmacie, imagerie diagnostique et transcriptions) qui sont actuellement utilisées dans les grands hôpitaux et les régies régionales de la santé. Ensuite, *Inforoute* recueille, au moyen d'outils structurés et d'entrevues subséquentes, de l'information sur les initiatives fédérales, provinciales et territoriales. Enfin, le troisième élément est la cueillette d'information sur les initiatives de type communautaire.

Tous ces renseignements serviront à constituer un répertoire permanent, qui sera mis à jour et enrichi au fil du temps.

LES FORUMS RÉGIONAUX D'INTERVENANTS

Afin de mettre les différents groupes concernés au fait de sa mission, de sa vision et de ses orientations stratégiques, et d'obtenir des idées pour son plan d'affaires, *Inforoute* a tenu cinq forums dans des villes des grandes régions du pays (Vancouver, Edmonton, Halifax, Toronto et Montréal) en mars et en avril. Chacune de ces séances structurées d'une journée a réuni une cinquantaine de participants, qui avaient été invités à titre de représentants des hôpitaux, des organismes communautaires, des gouvernements, du secteur privé, du milieu universitaire et d'autres groupes intéressés.

La réaction de la collectivité a été très favorable, dans l'ensemble, et a permis de jeter les bases du travail à venir. Ces forums ont permis à *Inforoute* de faire appel à l'expérience et au savoir-faire des participants, d'obtenir leurs suggestions quant aux priorités et aux meilleures pratiques permettant de soutenir sa capacité à produire, et sur les mécanismes qui favorisent la collaboration; et de relever les défis et les enjeux liés à la mise au point de solutions en matière de DSE. Les résultats de chacune des séances peuvent être consultés en ligne, sur notre site Web : <http://www.infoway-inforoute.ca>.

RÉSULTATS

Dans l'ensemble, les participants ont reconnu que la mise en œuvre de la priorité d'*Inforoute* — soit de favoriser et d'accélérer la mise au point de solutions en DSE — constitue une initiative de longue haleine, exigeant des efforts soutenus. Les discussions ont permis de dégager un certain nombre de thèmes.

- L'importance de forger une vision et un cadre architectural communs.
- L'importance d'un bon leadership et d'une détermination à réussir.
- L'importance de la communication et de la mise en commun d'informations avec des partenaires pour maintenir le dynamisme.
- La nécessité de recenser, d'évaluer et de tirer parti des systèmes déjà en place, au Canada et ailleurs dans le monde.
- La nécessité d'évaluer l'interopérabilité et la compatibilité technique, tout comme l'harmonisation des normes, et de concevoir le nouveau système en fonction des exigences techniques.
- L'élaboration d'un plan d'affaires rigoureux, qui tienne compte de la nécessité de commencer modestement, de susciter l'adhésion de la population et de progresser à mesure que le projet évoluera.
- L'élaboration d'un cadre d'investissement transparent et stratégique maximisant le rendement tiré des investissements et privilégiant des projets qui répondent à des besoins bien définis, qui favorisent la compatibilité de l'information et l'intégration des données, qui ont trait aux priorités provinciales ou locales, et qui misent sur ce qui existe déjà.

LE PAYSAGE DES DSE : ANALYSE DU CONTEXTE (SUITE)

- La nécessité de chercher à obtenir un financement soutenu.
- La nécessité de garantir la sécurité et la confidentialité de l'information, en mettant au point une approche cohérente et harmonisée, s'appuyant sur des technologies clés.

Les commentaires recueillis lors de chaque forum ont confirmé certaines des orientations initiales d'*Inforoute* ou l'ont aidée à ajuster le tir, selon le cas. Incontestablement, les forums ont aidé à orienter le plan d'affaires et la stratégie en investissement d'*Inforoute*.

« Le système de soins de santé du Canada n'a pas autant recours aux technologies modernes de l'information et des communications que d'autres secteurs axés sur l'information (banques, assurances, transport aérien). L'utilisation accrue de ces technologies permettrait d'améliorer la disponibilité et l'échange de « bons renseignements » ainsi que l'accessibilité à ceux-ci. »

COMITÉ SÉNATORIAL
PERMANENT DES AFFAIRES
SOCIALES, DES SCIENCES
ET DE LA TECHNOLOGIE

UN SURVOL DES INITIATIVES EN DSE À L'ÉCHELLE MONDIALE

Le Canada n'est pas le seul pays à se heurter à de tels enjeux en santé ou à rechercher des façons de moderniser ses systèmes d'information sur la santé. *Inforoute* s'est penchée sur l'expérience au chapitre des DSE vécue en Australie, au Danemark, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, afin de voir comment ces pays ont composé et composent avec les principaux enjeux et défis dégagés dans le sondage, les entrevues structurées et les forums.

Comme le Canada, ces pays cherchent à améliorer la communication de dossiers médicaux précis et à jour, au bon moment et au bon endroit. Et comme le Canada, ils sont aux prises avec nombre des mêmes enjeux, tels que ceux se rapportant au financement, à la confidentialité des renseignements personnels et au consentement, à la coordination, et à l'infrastructure technologique sous-jacente. *Inforoute* continuera de se tenir au courant des développements en matière de DSE ailleurs dans le monde et de faire part des approches canadiennes sur la scène mondiale.

Inforoute continuera également d'examiner l'analyse du contexte dans son ensemble et résumera les conclusions des études, des forums et du survol international; elle dégagera les thèmes et les enjeux communs, évaluera les leçons tirées des expériences menées ailleurs dans le monde, et en dégagera les conséquences pour les investissements futurs.

RÉSULTATS FINANCIERS

Comme l'illustrent les états financiers vérifiés ci-joints, *Inforoute* a dépensé environ 3,3 millions de dollars au cours de sa première année d'activités. Environ 1 million de dollars de cette somme ont été consacrés directement à des projets tels que les différents éléments de l'analyse du contexte et l'Initiative nationale des normes en matière de réclamations électroniques. Le reste des fonds a servi au démarrage de la corporation, notamment à la recherche de locaux; à la mise sur pied de processus comptables; à l'élaboration du plan d'affaires et de la stratégie d'investissement; au recrutement du président-directeur général et d'autres cadres supérieurs; et à d'autres frais d'administration. Nous avons réussi à réduire les frais au minimum en grande partie grâce à la participation et à la collaboration très active de membres individuels du conseil d'administration.



PERSPECTIVE D'AVENIR — VERS UN PLAN D'AFFAIRES ET UN CADRE D'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUES

Avec sa PDG en place et forte de l'information obtenue de l'analyse du contexte, l'équipe d'*Inforoute* a travaillé intensivement, dès le début de 2002, à élaborer un plan d'affaires et une stratégie d'investissement exhaustifs, pratiques et axés sur l'avenir. Notre objectif est de faire en sorte que les principales composantes des solutions interopérables en DSE soient en place et en fonction d'ici cinq à sept ans.

Pour relever ce défi, *Inforoute* s'engage à préférer une nouvelle approche concertée qui :

- exploitera l'énergie, l'innovation et les efforts;
- assurera le déploiement stratégique de ressources limitées;
- privilégiera des normes communes pour assurer l'interopérabilité;
- privilégiera les meilleures pratiques et leçons tirées afin de minimiser les risques et d'optimiser la rentabilité;
- évitera le chevauchement;
- réalisera des économies d'échelle;
- favorisera une mise en œuvre accélérée;
- adoptera une perspective stratégique à long terme;
- optimisera les investissements sur plusieurs années.

Le rôle d'*Inforoute* est de diriger, faciliter, promouvoir et favoriser le développement et l'adoption accélérés d'une infrastructure pancanadienne en santé, axée au départ sur des solutions interopérables en matière de dossiers de santé électroniques. Le rôle d'*Inforoute* N'EST PAS de développer et de mettre en œuvre des solutions.

Autrement dit, *Inforoute*, de concert avec des experts, fera montre de leadership et de soutien à l'endroit des autorités législatives, des prestataires et des intervenants (qualifiés de « groupes externes ») en :

- définissant une vision, un cadre et une architecture pour appuyer le groupe externe pendant la planification, la conception et la mise en œuvre des solutions proposées;
- facilitant le développement d'outils et d'actifs réutilisables dans des domaines clés du programme;
- comblant une lacune cruciale — en devenant l'entité qui facilite la coordination et le partage du travail effectué au pays, et en favorisant la collaboration;
- se faisant le défenseur et le promoteur du développement et de l'adoption accélérés de solutions pancanadiennes en matière de DSE.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Eric M. Maldoff, C.M., président du Conseil
Partenaire
HEENAN BLAIKIE
[1, 2*, 4*]

Jeffrey C. Lozon, vice-président du Conseil
Président-directeur général
HÔPITAL ST. MICHAEL'S
[2, 3, 4]

Daniel Burns
Ancien sous-ministre de la Santé
et des Soins de longue durée
PROVINCE DE L'ONTARIO
[3]

Rory Francis
Sous-ministre de la Santé et des Services sociaux
(Responsable des personnes âgées)
PROVINCE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
[2]

Neil Gardner
Directeur exécutif
**DIRECTION DE L'INFORMATION MINISTÉRIELLE
ET DE LA TECHNOLOGIE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DE LA SASKATCHEWAN**
[4]

Dr Michael Guerriere
Directeur associé
COURTYARD GROUP
[1*, 4]

Linda Lizotte-MacPherson
Présidente-directrice générale
INFOROUTE SANTÉ DU CANADA
[1]

John H. Malcom
Directeur général
CAPE BRETON DISTRICT HEALTH AUTHORITY
[1,2]

Marcel Nouvet
Sous-ministre adjoint
**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'INFORMATION,
DE L'ANALYSE ET DE LA CONNECTIVITÉ
SANTÉ CANADA**
[1]

Dr Larry R. Ohlhauser
Président-directeur général
HSI — HEALTHCARE SOLUTIONS & INNOVATIONS
[1,2,3*,4]

Tamara Vrooman
Sous-ministre adjointe
**DIRECTION DES SERVICES DE GESTION
ET DE LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ / PLANIFICATION
DES SERVICES DE SANTÉ
COLOMBIE-BRITANNIQUE**
[3]

[COMITÉS]

- 1 FINANCES ET INVESTISSEMENTS
- 2 GOUVERNANCE
- 3 VÉRIFICATION
- 4 RECHERCHE ET RÉMUNÉRATION
- * INDIQUE LE PRÉSIDENT DU COMITÉ



ÉTATS FINANCIERS

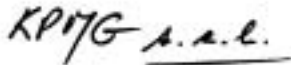
22	Rapport des vérificateurs aux membres
23	Bilan
24	État des résultats
25	État des flux de trésorerie
26	Notes afférentes aux états financiers

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX MEMBRES

Nous avons vérifié le bilan de Inforoute Santé du Canada Inc./Canada Health Infoway Inc. au 31 mars 2002 et les états des résultats et des flux de trésorerie de la période arrêtée à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la corporation au 31 mars 2002, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour la période arrêtée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Montréal, Canada
Le 26 avril 2002

Inforoute Santé du Canada Inc.

BILAN

31 MARS 2002

ACTIF

Actif à court terme :

Espèces	282 348 \$
Intérêts à recevoir	4 298 233
Taxes de vente recouvrables	111 918
Charges payées d'avance	9 996

4 702 495

Placements (note 3)

512 953 083

517 655 578 \$

PASSIF, APPORTS REPORTÉS ET ACTIF NET

Passif à court terme :

Créditeurs et charges à payer	1 338 780 \$
-------------------------------	--------------

Apports reportés (note 4)

516 316 798


Actif net

–

517 655 578 \$

SE REPORTER AUX NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS.

Au nom du Conseil,



, administrateur



, administrateur

Inforoute Santé du Canada Inc.

ÉTAT DES RÉSULTATS

PÉRIODE DU 21 MARS 2001 AU 31 MARS 2002

Charges :

Projets :

Analyse du contexte et création d'un répertoire national	468 361 \$
Normes nationales en matière de réclamations électroniques	518 181

Frais généraux et administratifs	1 678 971
----------------------------------	-----------

Honoraires	680 988
------------	---------

3 346 501

Produits :

Apport des fonds affectés (note 4)	3 346 501
------------------------------------	-----------

Excédent des produits sur les charges pour la période, soit l'actif net à la fin de la période	- \$
--	------

SE REPORTER AUX NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS.

Inforoute Santé du Canada Inc.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

PÉRIODE DU 21 MARS 2001 AU 31 MARS 2002

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation :

Apport initial du gouvernement du Canada	500 000 000 \$
Revenus de placements reçus	15 365 066
Montants versés aux fournisseurs	(2 129 635)
	513 235 431

Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :

Acquisition de placements, montant net	(512 953 083)
--	---------------

Augmentation nette des espèces et des quasi-espèces, fin de la période 282 348 \$

SE REPORTER AUX NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS.

Inforoute Santé du Canada Inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

La société a été constituée aux termes de lettres patentes le 22 janvier 2001 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes et a entrepris ses activités le 21 mars 2001.

1 NATURE DES ACTIVITÉS

Les objectifs de la société sont les suivants :

- A Accélérer la conception et l'adoption de systèmes modernes d'information en matière de santé et de technologies des communications;
- B Définir et promouvoir des normes relatives aux données partagées pour assurer la compatibilité des réseaux d'information sur la santé; et
- C Sans limiter ce qui précède, aux termes des objectifs établis en A et en B ci-dessus :
 - I soutenir l'adoption de telles normes en matière d'information sur la santé et de technologies de communication compatibles pour le secteur de la santé au Canada;
 - II conclure des ententes de collaboration, le cas échéant, avec le gouvernement du Canada, des provinces et des territoires, des sociétés, des organismes à but non lucratif et d'autres personnes pour l'élaboration et l'adoption des normes et des technologies;
 - III inclure des normes pour protéger la vie privée et la confidentialité des dossiers individuels, ainsi que la sécurité de l'information sur la santé; et
 - IV exécuter ses travaux dans les deux langues officielles du Canada.

La société a été financée par le gouvernement du Canada à l'aide d'un apport initial de 500 000 000 \$ le 21 mars 2001.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus.

A Constatation des produits :

La corporation utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis aux résultats conformément à la méthode linéaire, à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les revenus de placement sont constatés à titre de produits au même titre que les apports grevés d'affectations d'origine externe.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

B Placements :

Les placements sont constatés au prix coûtant. Si la valeur du marché des placements devient inférieure au prix coûtant et que cette diminution de la valeur est considérée comme étant une moins-value durable, la valeur des placements fait l'objet d'une réduction à la valeur du marché.

C Utilisation d'estimations :

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, sur la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers et sur les produits et les charges déclarés au cours de la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

3 PLACEMENTS

	PRIX COÛTANT	VALEUR AU MARCHÉ	TAUX D'INTÉRÊT EFFECTIF	TAUX D'INTÉRÊT NOMINAL
Obligations	129 443 485 \$	129 214 815 \$	2,2 % à 5,0 %	2,1 % à 7,5 %
Bons du Trésor	228 349 044	230 752 217	2,2 % à 3,4 %	s.o
Acceptations bancaires	110 730 959	111 025 533	2,2 % à 3,2 %	s.o
Billets à escompte	44 429 595	44 937 555	2,1 % à 2,3 %	s.o
	512 953 083 \$	515 930 120 \$		

A Les échéances des placements sont les suivantes :

L'échéance des obligations varie de décembre 2002 à juin 2009. Les échéances des bons du Trésor s'échelonnent de mai 2002 à mars 2003. Les échéances des acceptations bancaires varient d'avril 2002 à décembre 2002. Les billets à escompte arrivent à échéance entre avril 2002 et juin 2002.

B La politique de la société consiste à n'investir que dans les titres d'emprunt de contreparties dont la cote d'investissement se situe à au moins A- (ou une catégorie équivalente). Le montant de principal ne sera pas investi en actions, en bons de souscription, en d'autres titres de participation, en titres d'emprunt convertibles, en produits dérivés, en swaps, en options et ni en contrats à terme.

C La juste valeur des obligations, des bons du Trésor, des acceptations bancaires et des billets à escompte est calculée en fonction des cours du marché obtenus auprès du courtier en placements.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (SUITE)**4 APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent les fonds grevés d'affectations d'origine externe inutilisés et qui ont été grevés d'affectations aux fins définies dans les objectifs de la société.

Montant reçu du gouvernement du Canada	500 000 000 \$
Revenus de placement affectés (note 5)	19 663 299
Moins revenus constatés à titre de produits au cours de la période	(3 346 501)
	<u>516 316 798 \$</u>

5 REVENUS DE PLACEMENT ET INTÉRÊTS BANCAIRES

Les revenus de placement et les intérêts bancaires gagnés et constatés à l'état des résultats se détaillent comme suit :

Produits tirés des ressources affectées pour financer des décaissements futurs :	
Intérêts créditeurs	19 780 299 \$
Intérêts bancaires	7 190
Perte sur la vente de placements	(124 190)
	<u>19 663 299</u>
Moins les revenus de placement affectés	19 663 299
Total des revenus de placement et des intérêts bancaires constatés à titre de produits	<u>- \$</u>

BUREAUX

SIÈGE SOCIAL DE MONTRÉAL

1155, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500

Montréal (Québec) H3B 2K4

Numéro sans frais 1-866-868-0550

Télécopieur (514) 868-1120

Courriel info@infoway-inforoute.ca

BUREAU DE TORONTO

1, rue Dundas Ouest, bureau 2500

Toronto (Ontario) M5G 1Z3

Téléphone (416) 979-4606

Numéro sans frais 1-888-733-6462

Télécopieur (416) 204-1939

Courriel info@infoway-inforoute.ca

www.infoway-inforoute.ca